



Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Strasbourg, le 13/12/2019

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE INNOVATION

HIGHER EDUCATION
RESEARCH
INNOVATION

Table des matières

1. Le SLESRI du Beauvaisis	2
1.1 Une ambition forte : structurer et consolider un écosystème « ense supérieur, recherche, innovation » soutenant le développement socio-écono	mique du
territoire	
1.2 Une démarche : la concertation	3
2. Une stratégie structurée autour de quatre objectifs et seize actions	4
2.1 Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur, à la formation, et sou parcours de réussite	
2.2 Renforcer les partenariats entre le monde académique et le mon économique	de socio
2.3 Développer des dynamiques formation-recherche-innovation	10
2.4 Améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants	12
3. Les principes de mise en œuvre du SLESRI	13
3.1 Le pilotage, le suivi et l'évaluation	
3.1.1 Les chargés de mission de la CAB	13
3.1.2 Le comité technique	
3.1.3 Le comité de pilotage	
3.2 Un conventionnement avec la Région	1
3.3 Le programme d'action	15
Action 1 : Faciliter le déploiement des dispositifs dédiés à l'orientation	
Action 2 : Implanter un Campus Connecté	
Action 3 : Créer un portail Internet du type « L'ESRI en Beauvaisis »	
Action 4 : Qualifier les opportunités de création de nouvelles formatio Beauvaisis	ns sur 10 18
Action 5 : Accompagner la création de nouvelles formations sur le Beauvaisi	
Action 6 : Organiser une conférence de l'emploi et de la formation	
Action 7 : Organiser des rencontres entre les étudiants et le monde professi	
Action 8 : Financer des allocations doctorales	
Action 9 : Initier et accompagner les dynamiques entrepreneuriales	
Action 10 : Fédérer les acteurs et soutenir les dynamiques collectives	
Action 11: Mener un travail d'intelligence territoriale	26
Action 12 : Adapter l'offre de transport public aux besoins des étudiants	27
Action 13 : Développer une offre « santé-social » facilement accessible aux	étudiant
Action 14 : Offrir aux étudiants un pass culture et sport	
Action 15 : Fédérer la communauté étudiante autour d'événements ponctue	
Action 16 : Soutenir et valoriser les initiatives étudiantes	
Classiva	21

1. Le SLESRI du Beauvaisis

A travers ce dispositif, la communauté d'agglomération souhaite définir la stratégie locale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Cette dernière a pour principale vocation de structurer et développer l'offre de formation, afin d'optimiser l'adéquation entre les filières de formation et les besoins en compétences des acteurs économiques du territoire, créateurs d'emploi.

En effet, les étudiants post-bac recherchent principalement un emploi sur notre territoire et ont des difficultés à trouver. Les entreprises, quant à elles, peinent à recruter des candidats qualifiés. Le schéma répond à cette problématique en proposant des actions concrètes de mise en adéquation des offres de formation avec les besoins des acteurs économiques locaux.

1.1 Une ambition forte : structurer et consolider un écosystème « enseignement supérieur, recherche, innovation » soutenant le développement socioéconomique du territoire

La capacité d'un territoire à assurer son développement économique, à améliorer sa compétitivité et à innover dans tous les domaines, dépend fortement des compétences de citoyens bien formés et ainsi de son capital humain, de la richesse de son potentiel scientifique, et de la capacité des acteurs à collaborer. Ces aspects sont d'autant plus prégnants que les actions des pouvoirs publics s'inscrivent dans les principes de la société de la connaissance, déclinées dans la stratégie Europe 2020 en faveur de la croissance et de l'emploi. Celle-ci vise à mettre en place à l'échelle européenne les conditions d'une croissance intelligente, durable et inclusive.

Conscientes de ces enjeux, les collectivités (essentiellement les Régions et les Agglomérations) contribuent depuis de nombreuses années au développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Dans le cadre des dernières évolutions législatives (cf. articles L214-2 et L216-11 du code de l'éducation), et portant l'ambition de **structurer et consolider un écosystème** « **enseignement supérieur, recherche, innovation** » **soutenant le développement socio-économique du territoire**, la Communauté d'Agglomération (CA) du Beauvaisis a choisi d'élaborer un Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI). Cette démarche vise principalement à :

- Consolider et/ou créer des filières d'enseignement supérieur, notamment en lien avec les secteurs stratégiques du territoire.
- Renforcer le positionnement de l'agglomération sur la filière de l'innovation agricole.
- Contribuer à la diversification des activités économiques, notamment par la création et l'implantation de centres de R-D, de start-up et d'entreprises.
- Proposer un cadre de vie, d'études et de travail propice au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche permettant de garder et d'attirer des talents : étudiants, enseignants, chercheurs, entrepreneurs, etc.

Afin de relever ces défis, le Beauvaisis peut s'appuyer sur un système territorial d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation riche et dynamique composé :

- D'une dizaine d'établissements de formation proposant une cinquantaine de formations différentes.
- De forces en recherche bien ancrées sur le territoire.
- D'acteurs d'interface dédiés au transfert de technologie, à l'innovation et l'entrepreneuriat.

En outre, les labellisations récentes du territoire (Contrat de transition écologique, Territoire démonstrateur rev3, action CNAM « Au cœur des territoires ») permettront de renforcer davantage les orientations stratégiques du présent schéma.

1.2 Une démarche : la concertation

L'élaboration du SLESRI du Beauvaisis s'appuie sur un large processus de concertation :

- Dans le cadre de la réalisation de l'état des lieux et du diagnostic, une cinquantaine de personnes a été interrogée et deux enquêtes internet ont été déployées auprès des étudiants (1 287 réponses) et des entreprises (près de 70 réponses).
- Lors de la définition des orientations stratégies, les quatre ateliers thématiques organisés ont rassemblé entre 12 et 22 personnes.

En complément, des moments de partage ont été organisés afin d'enrichir et de valider les analyses et productions : un premier le 8 juillet (une quarantaine de participants) concernant l'état des lieux et le diagnostic et un deuxième le 7 novembre 2019 (une trentaine de participants) centré sur le projet de SLESRI.

2. Une stratégie structurée autour de quatre objectifs et seize actions

Illustration 1 : Vision synoptique de la stratégie

	Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur, à la formation, et soutenir des parcours de réussite	Renforcer les partenariats entre le monde académique et le monde socio- économique	Développer des dynamiques formation- recherche- innovation	Améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants
Action 1 : Faciliter le déploiement des dispositifs dédiés à l'orientation				
Action 2 : Implanter un Campus Connecté				
Action 3 : Créer un portail Internet du type « L'ESRI en Beauvaisis »				
Action 4 : Qualifier les opportunités de création de nouvelles formations sur le Beauvaisis				
Action 5 : Accompagner la création de nouvelles formations sur le Beauvaisis				
Action 6 : Organiser une conférence de l'emploi et de la formation				
Action 7 : Organiser des rencontres entre les étudiants et le monde professionnel				
Action 8 : Financer des allocations doctorales				
Action 9 : Initier et accompagner les dynamiques entrepreneuriales				
Action 10 : Fédérer les acteurs et soutenir les dynamiques collectives				
Action 11 : Mener un travail d'intelligence territoriale				
Action 12 : Adapter l'offre de transport public aux besoins des étudiants				
Action 13 : Développer une offre « santé-social » facilement accessible aux étudiants				
Action 14 : Offrir aux étudiants un pass culture et sport				
Action 15 : Fédérer la communauté étudiante autour d'événements ponctuels				
Action 16 : Soutenir et valoriser les initiatives étudiantes				

2.1 Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur, à la formation, et soutenir des parcours de réussite

Parmi les déterminants de la compétitivité et de l'innovation d'un territoire se trouve le niveau de qualification de la population. En d'autres termes, dans nos sociétés fondées sur les principes de la connaissance, soutenir le développement des territoire implique de faciliter la montée en compétence des personnes, en leurs permettant notamment d'accéder à des formations supérieures de qualité.

Or, le Beauvaisis, à l'instar des Hauts-de-France ou de l'Oise, dispose d'une proportion de diplômés de l'enseignement supérieur sur une classe d'âge de 30 à 34 ans très inférieure à la moyenne nationale et de l'objectif de 60% fixés à horizon 2025 dans le cadre de la Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur (Illustration 2).

A l'image des dynamiques constatées à l'échelle académique, les bacheliers ont tendance à moins poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur. En effet, le taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur pour l'Académie d'Amiens est de 73,8% en 2015, soit 6,2 points de pourcentage de moins que le taux national et 4,4 points de pourcentage de moins que le taux de l'Académie de Lille.

Les phénomènes de déterminisme (social, culturel, financier, géographique, etc.) pèsent sur ce résultat, d'autant qu'en zone dite rurale, les bacheliers ont davantage tendance à se projeter dans l'enseignement supérieur en fonction de l'offre proposée localement. Ainsi, il n'a pas été surprenant de voir ressortir lors de l'enquête étudiante que près des deux tiers des répondants inscrits en BTS ou à l'Université sont inscrits dans leur formation pour rester à proximité du domicile familial.

Ces choix d'« orientation par défaut » peuvent, dans certains cas, alimenter des situations d'échec notamment pour les bacheliers technologiques ou professionnels présents en Licence généraliste.

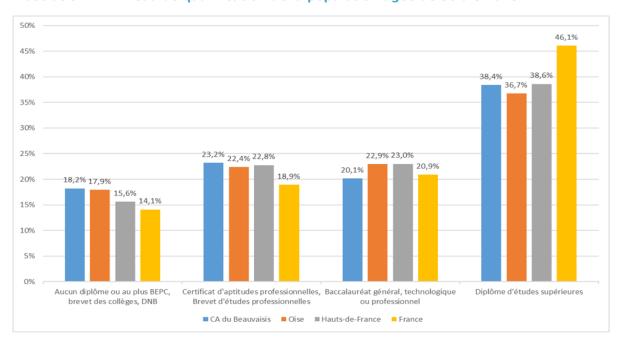


Illustration 2 : Niveau de qualification de la population âgée de 30 à 34 ans

Source : INSEE - RP2015 ; traitements Strasbourg Conseil.

Au-delà de cet enjeu du niveau de qualification, favoriser l'accès à l'enseignement supérieur des bacheliers de l'Oise dans le département vise à lutter contre les dynamiques démographiques à la baisse, constatées ces dernières années.

Si l'agglomération du Beauvaisis bénéficie d'une sur-représentation des effectifs étudiants régionaux (1,75%) au regard de son poids démographique (1,65%), elle fait face à une baisse de sa population jeune sur les dix dernières années (Illustration 3 et Illustration 4). De plus, pour l'avenir, des projections démographiques restent peu favorables pour l'Oise avec des taux d'évolution moyen de la population des moins de 20 ans de -0,12% à horizon 2030, -0,15% à horizon 2040 et -0,08% à horizon 2050.

Malgré ces dynamiques démographiques peu favorables, le Beauvaisis a vu ses effectifs étudiants de formation initiale croître de 54% entre 2001 et 2016, soir à un taux bien supérieur aux moyennes académique, régionale ou nationale (respectivement +23%, +19% et +20%) (Illustration 5). Cela atteste de la capacité du territoire à développer l'enseignement supérieur.

Illustration 3 : Evolution de la population âgée de moins de 18 ans entre 2006 et 2015 par EPCI

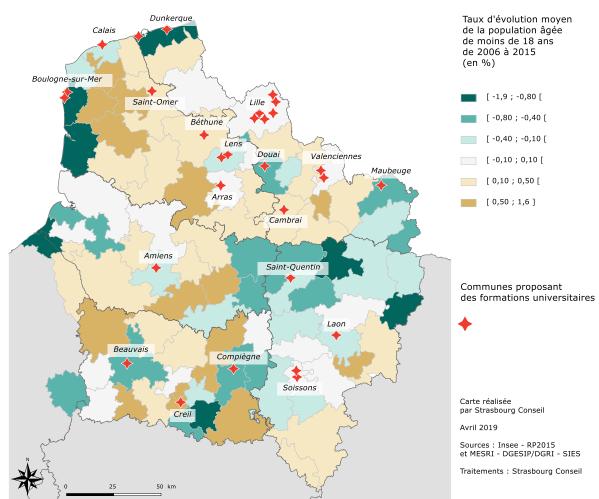
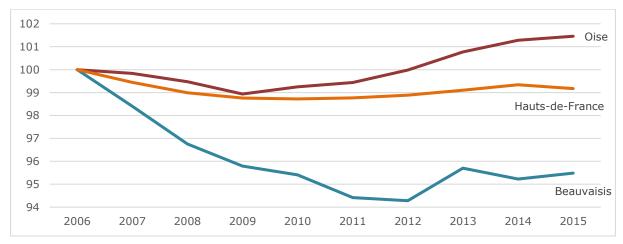
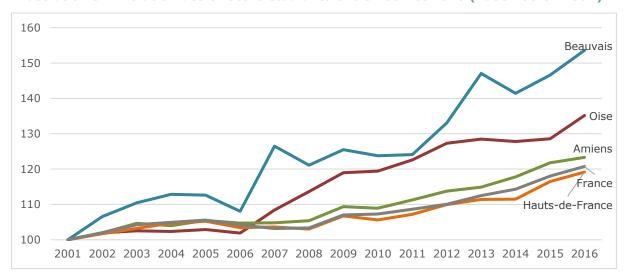


Illustration 4 : Evolution de la population âgée de moins de 18 ans entre 2006 et 2015 (Base 100 en 2006)



Source: INSEE - RP2015; traitements Strasbourg Conseil.

Illustration 5: Evolution des effectifs étudiants entre 2001 et 2016 (Base 100 en 2001)



Source: MESRI-DGESIP/DGRI-SIES; Traitements Strasbourg Conseil.

Au regard des éléments évoqués ci-dessus, il s'agit notamment d'accompagner les élèves dans leur processus d'orientation en mobilisant de manière optimale l'ensemble des dispositifs existants en la matière (Action 1 : Faciliter le déploiement des dispositifs dédiés à l'orientation).

En outre, en vue de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur, le schéma local porte une action consistant à accueillir l'un des cent Campus Connectés que souhaite déployer l'Etat à horizon 2022 (**Action 2 : Implanter un Campus Connecté**). Ce dispositif vient d'être lancé par l'Etat¹. A la rentrée 2019, treize premiers sites seront dotés d'un campus connecté, mais aucun dans les Hauts-de-France. D'ici la rentrée de 2022, l'objectif est

Strasbourg Conseil

SLESRI - Beauvaisis

7 | 32

http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Enseignement_superieur/14/5/DP_campus_connectes_version-finale_1119145.pdf.

d'atteindre la création d'une centaine de campus connectés. La labellisation de ces campus s'établira à partir d'un cahier des charges spécifique rédigé à partir de la phase d'expérimentation. Le déploiement de ces campus s'effectuera en croisant l'intervention de l'Etat et des collectivités : « en contrepartie de la mise à disposition par les collectivités d'un lieu ouvert et inclusif, l'État offre une subvention d'amorçage de 50 000 euros et une dotation de 1 000 euros par étudiants pendant trois ans. »²

Cette action doit permettre d'enrichir l'offre de formation, principalement de premier cycle sur le territoire, et ainsi de donner des perspectives de poursuite d'études aux bacheliers peu mobiles. Elle contribuera également à enrayer les phénomènes d'orientation par défaut générateurs d'échec notamment dans les filières universitaires.

Enfin, au côté de ces deux actions, il sera nécessaire de promouvoir l'offre de formation présente sur le territoire, d'informer les étudiants sur les aides auxquels ils ont accès, ainsi que sur les conditions d'études et de vie à Beauvais (**Action 3 : Créer un portail Internet du type « L'ESRI en Beauvaisis »**).

2.2 Renforcer les partenariats entre le monde académique et le monde socio-économique

En complément de répondre à la demande des jeunes en termes de poursuite d'études, soutenir l'enseignement supérieur vise à accompagner le développement des entreprises locales.

Sur le plan économique, le Beauvaisis se caractérise par :

- Une prédominance des secteurs agricole et industriel.
- Une certaine stabilité de l'emploi au regard de l'évolution du taux de chômage, de l'emploi et des projets de recrutement.
- Quelques secteurs dynamiques en termes d'emplois (Illustration 6).

En matière de besoins en main d'œuvre, près de 6 500 projets de recrutement ont été recensés dans le cadre de l'enquête BMO 2019 de Pôle emploi. En adoptant une répartition de ces besoins par niveau de qualification, il est possible de cerner les projets en lien avec l'enseignement supérieur (1 700, soit 26% ce qui est conforme à la moyenne nationale). 1 100 renvoient à des profils techniciens, agents de maîtrise et assimilés et 600 à des ingénieurs et cadres. Sur ces catégories, les principaux besoins se concentrent sur les fonctions commerciales, le secteur sanitaire et social et le secteur du BTP.

Le croisement des données de l'enquête BMO avec celles de l'APEC et des entretiens menés auprès des entreprises confortent et enrichissent cette lecture. Ainsi, les principaux besoins identifiés sont en lien avec des formations de niveau Bac +2/+3, dans les domaines suivants :

- Commerce et vente.
- Fonctions support (comptabilité et gestion).
- Bâtiments et Travaux Publics.

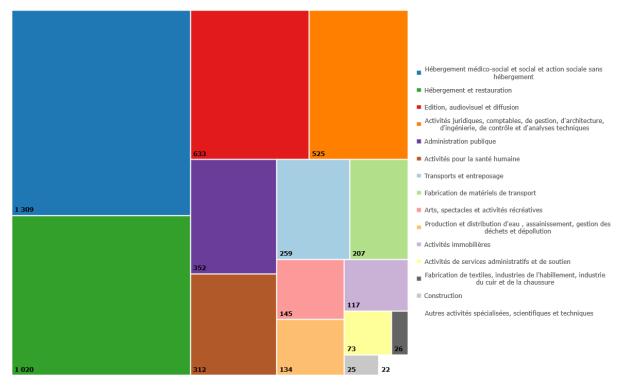
Strasbourg Conseil SLESRI - Beauvaisis 8 | 32

² <u>http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid141494/13-lieux-labellises-campus-connecte-a-la-rentree-2019-rapprocher-l-enseignement-superieur-de-tous-les-territoires.html.</u>

- Production et maintenance industrielles.
- Santé-social.

En outre et de manière transversale, des besoins en compétences ressortent dans le domaine des technologies numériques du fait de l'impact de ces dernières sur l'ensemble des secteurs d'activité.

Illustration 6 : Secteurs d'activité ayant connu une augmentation du nombre d'emplois entre 2006 et 2015 à l'échelle du bassin d'emploi de Beauvais



Source: INSEE-RP; traitements Strasbourg Conseil.

Face à ces besoins identifiés, l'offre de formation présente sur le Beauvaisis, bien que riche, mériterait d'être diversifiée et consolidée. La concertation avec les acteurs du territoire a fait ressortir guelques pistes de formations dans les domaines suivants :

- Commerce, vente, gestion, intégrant une forte dimension internationale et dans une logique de parcours à bac+5.
- Notariat et gestion du patrimoine.
- Bâtiment, travaux publics et architecture.
- Maintenance et process industriels.
- Numérique dans un spectre large (codage informatique, développement web, cybersécurité, commerce connecté, etc.).

Ces pistes méritent d'être affinées dans le cadre de groupes de travail ad-hoc rassemblant par thématique les employeurs potentiels, les opérateurs de formation, les acteurs institutionnels du champs emploi-formation et/ou donner lieu à la réalisation d'études d'opportunité et de faisabilité en termes d'implantation sur le Beauvaisis (Action 4 : Qualifier les opportunités de création de nouvelles formations sur le Beauvaisis).

En d'autres termes et de manière plus pérenne, il s'agit de structurer une démarche de GPECT³ sur le Beauvaisis.

Dès que les opportunités se concrétiseront en projets, il s'agira de soutenir l'implantation de ces nouvelles formations (Action 5 : Accompagner la création de nouvelles formations sur le Beauvaisis). Dans certains cas, le Campus connecté pourra être mobilisé pour déployer l'offre de formation idoine (Action 2 : Implanter un Campus Connecté).

Par ailleurs, la concertation mise en place dans le cadre de l'élaboration du SLESRI a mis en lumière le souhait des représentants des mondes académique et socio-économique à mieux se connaître et à disposer de lieux permettant d'échanger sur des opportunités et perspectives de collaborations.

La création d'un portail Internet dédié à l'enseignement supérieur et la recherche permettra de promouvoir auprès des employeurs du territoire l'offre de formation présente localement (Action 3 : Créer un portail Internet du type « L'ESRI en Beauvaisis »). En outre, afin de faciliter le dialogue et d'initier des collaborations, le schéma local porte la volonté d'instaurer une conférence territoriale emploi-formation visant à mettre en perspectives les dynamiques d'emplois du territoire avec l'offre de formation proposée localement, et ainsi identifier les perspectives de développement de l'offre de formation (Action 6 : Organiser une conférence de l'emploi et de la formation). Cette action s'inscrit en cohérence avec le projet de l'UPJV de mettre en place un observatoire de l'emploi et de la formation. Il est ainsi proposé de déployer un dispositif pilote dans le cadre de ce schéma local.

Enfin, les rencontres entre les étudiants et le monde professionnel seront soutenues (Action 7: Organiser des rencontres entre les étudiants et le monde professionnel).

2.3 Développer des dynamiques formation-rechercheinnovation

Afin de soutenir des filières stratégiques du territoire, de nombreux sites d'enseignement supérieur et de recherche s'appuient sur les compétences de leurs opérateurs académiques pour promouvoir des démarches formation-recherche-innovation sur des marqueurs clefs. Il s'agit alors de valoriser les compétences académiques dans l'optique de générer de l'activité économique et de l'emploi, mais également de développer le rayonnement et d'attractivité du territoire et ainsi capter des talents (étudiants, enseignants, chercheurs, entrepreneurs, etc.).

A l'échelle du Beauvaisis, la filière des technologies de l'agro-business constitue le parfait exemple de ce genre de dynamiques. Elle s'appuie sur la présence :

- De compétences en formation, en recherche et en transfert de technologie à travers notamment la présence d'UniLaSalle (laboratoires de recherche, chaire d'agromachinisme et nouvelles technologies, formations d'ingénieurs, plateformes technologiques) et du CETIM (Pima@tec).

³ Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale.

- D'un tissu économique riche d'acteurs (AGCO/Massey Ferguson, ISAGRI, GIMA, etc.) et fort d'environ 5 000 salariés.
- D'une structure favorisant l'animation et la coordination de la filière, à savoir le pôle territorial en innovation, agritech et numérique agricole (Rev'Agro).

En outre, elle se trouve confortée par l'engagement de la collectivité en faveur de l'écologie et du développement durable qui se concrétise à travers : le projet de territoire de développement durable « Prospective 21 – Beauvais 2030 », le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Contrat Local de Santé, ou encore les récentes labellisations du territoire dans le cadre des démarches « Contrat de Transition Ecologique » et « Territoire Démonstrateur rev3 ».

A la lueur de ces éléments, cette filière « agro-business » peut se décliner en différentes thématiques pour lesquelles les acteurs académiques pourraient être mobilisés. A titre d'illustrations, peuvent être citées les thématiques suivantes :

- Agriculture durable.
- Qualité de l'air, de l'eau et des sols.
- Production d'énergies renouvelables.
- Circuits courts.
- Nutrition-santé.

Ainsi, le schéma local porte la volonté de soutenir ces thématiques via notamment :

- Le soutien pour le développement de l'offre de formation (Action 5 : Accompagner la création de nouvelles formations sur le Beauvaisis).
- Le co-finacement d'allocations doctorales (**Action 8 : Financer des allocations doctorales**), en complément de l'intervention de la Région Hauts-de-France⁴, afin d'aider à la structuration d'activités de recherche et à favoriser la montée en compétences des étudiants. Couplée à l'action 9 ci-dessous, cette action 8 ambitionne de soutenir la création d'entreprises innovantes dans les secteurs stratégiques du Beauvaisis.
- Le soutien aux dynamiques entrepreneuriales, notamment des doctorants soutenus dans le cadre de l'action précédente (Action 9 : Initier et accompagner les dynamiques entrepreneuriales).
- La mise en synergies des dynamiques locales (Action 10 : Fédérer les acteurs et soutenir les dynamiques collectives).

Au-delà, le souhait de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis est de disposer d'une deuxième filière d'excellence pour le territoire. Si celle-ci pourrait émerger de la liste présentée ci-dessus, il serait utile de mener un travail de caractérisation des forces en présence au niveau local tant sur le plan économique qu'académique, des enjeux et des besoins associés et enfin des avantages comparatifs du Beauvaisis par rapport à l'environnement régional, national, voir européen (Action 11: Mener un travail d'intelligence territoriale).

⁴ Dispositif « Allocations de recherche » (ALRC).

Enfin, ces marqueurs territoriaux ayant vocation à accroître l'aire de recrutement des étudiants, ces actions de soutien aux filières d'excellence devront s'accompagner d'un travail de promotion du territoire auprès de différentes cibles prioritaires, à savoir les étudiants, les enseignants, les chercheurs et les porteurs de projets. Dans ce cadre, le portail Internet relatif à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation sur le Beauvaisis constituera l'outil sur lequel s'appuyer pour déployer des actions de communication (Action 3: Créer un portail Internet du type « L'ESRI en Beauvaisis »).

2.4 Améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants

Le Beauvaisis compte environ 4 800 étudiants dont près de 85% en formation initiale. Ces effectifs se répartissent au sein d'une dizaine d'établissements : cinq lycées, l'Université Picardie Jules Verne, UniLaSalle, ITII-Proméo, l'IFSI et l'Ecole d'art.

Selon une enquête menée auprès des étudiants et pour laquelle 27% des effectifs ont répondu (soit 1 287 réponses), près de 80% d'entre eux sont satisfaits de leur environnement d'études.

Toutefois, certains points d'amélioration en termes de conditions d'études et de vie ont été identifiés lors de la concertation. Ils concernent :

- Le fait de faciliter l'accès aux informations pratiques (sur l'offre de formation, les aides aux étudiants, la vie pratique, l'agenda culturel, etc.), au logement, aux soins, à l'emploi étudiant.
- Les horaires et la fréquence des transports en commun. Il a notamment été relevé une inadéquation des horaires de bus le dimanche soir avec le dernier train arrivant à Beauvais, pour les étudiants devant se rendre sur le Campus d'UniLaSalle.
- L'accès à une offre culturelle et sportives dédiée aux étudiants.

Au regard de ces éléments, le présent schéma local porte les actions suivantes :

- Action 3 : Créer un portail Internet du type « L'ESRI en Beauvaisis ».
- Action 7 : Organiser des rencontres entre les étudiants et le monde professionnel.
- Action 12 : Adapter l'offre de transport public aux besoins des étudiants.
- Action 13 : Développer une offre « santé-social » facilement accessible aux étudiants.
- Action 14 : Offrir aux étudiants un pass culture et sport.

Au-delà, l'atelier de concertation relatif à la vie étudiante a mis en lumière :

- Le souhait des étudiants de faciliter les relations entre établissements. A l'heure actuelle, la vie étudiante peut être considérée comme cloisonnée au sein de chaque établissement. Par conséquent, il est proposé d'organiser divers événements afin de fédérer cette communauté étudiante (Action 15 : Fédérer la communauté étudiante autour d'événements ponctuels).
- Le dynamisme des étudiants en matière d'engagement associatif. Aussi, afin de soutenir et de valoriser les initiatives un appel à projets sera déployer (Action 16 : Soutenir et valoriser les initiatives étudiantes).

Les principes de mise en œuvre du SLESRI

3.1 Le pilotage, le suivi et l'évaluation

Le dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation du SLESRI s'appuie sur :

- Des chargés de mission au sein de l'Agglomération du Beauvaisis.
- Un comité technique.
- Un comité de pilotage.

3.1.1 Les chargés de mission de la CAB

En lien direct avec sa volonté de soutenir le développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis compte divers chargés de mission au sein de la direction de l'Economie.

Dans le cadre du schéma local, ces personnes assureront principalement :

- Un travail d'animation et de coordination des actions et des acteurs territoriaux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. En d'autres termes, dans une démarche proactive, elles initieront et organiseront les réunions de travail permettant la mise en œuvre effective des orientations du présent SLESRI.
- Une démarche de suivi des actions menées, dans le but d'alimenter la réflexion des instances de gouvernance.

3.1.2 Le comité technique

Le comité technique sera composé de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis ainsi que des représentants des directions de chaque opérateur d'ESRI du territoire, des acteurs de la vie étudiante et du monde économique.

Présidée par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, il aura pour principal objectif d'être force de propositions auprès du comité de pilotage.

Il se réunira une fois par an, afin :

- D'établir le bilan des actions menées dans l'année écoulée.
- D'émettre des propositions en termes d'évolutions de la stratégie et d'actions à déployer sur l'année à venir.

3.1.3 Le comité de pilotage

Le comité de pilotage sera composé de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, de l'Université Picardie Jules Verne, d'UniLaSalle, du CNAM, du Rectorat, de la Région Hauts-de-France, et d'un représentant du monde économique local (CPME et/ou MEDEF).

Présidé par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, il fixera les orientations prioritaires de l'année à venir. Pour ce faire, il s'appuiera sur :

- Le bilan des actions menées durant l'année écoulée.
- Les propositions du comité technique.

3.2 Un conventionnement avec la Région

La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRé) du 7 août 2015 définit la Région comme la collectivité chef de file au soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche chargée d'élaborer un schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI). Comme le prévoit la Loi, la nouvelle Région a élaboré ce schéma de façon concertée par une élaboration participative avec les acteurs et les territoires.

La complémentarité des interventions de la Région et de la communauté d'agglomération du Beauvaisis doit être envisagée et formalisée en vue de promouvoir et valoriser l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

Une convention devra donc être signée au 1^{er} semestre 2020 afin de concrétiser cette approche commune. Elle mettra en perspective les engagements que la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dans une démarche de partenariat avec la Région Hauts-de-France, souhaite porter en faveur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation à la hauteur des ambitions régionales. Elle rappellera également les engagements de la Région concernant le déploiement des ambitions du SRESRI à l'échelle de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

3.3 Le programme d'action

Action 1 : Faciliter le déploiement des dispositifs dédiés à l'orientation

Ambition(s) du SLESRI

Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur, à la formation, et soutenir des parcours de réussite

Description

A l'instar de l'Académie d'Amiens, les bacheliers de l'Oise ont tendance à moins poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur. Le taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur pour l'Académie d'Amiens est de 73,8% en 2015, soit 6,2 points de pourcentage de moins que le taux national et 4,4 points de pourcentage de moins que le taux de l'Académie de Lille.

Les raisons de cette moindre poursuite d'études sont multiples. Elles sont en lien avec des questions de déterminismes social, culturel, géographique, financier, etc.

Cette action vise principalement à lutter contre les phénomènes d'autocensure et de déterminismes social et culturel, en facilitant le déploiement sur le Beauvaisis des dispositifs existants permettant une prise de décision éclairée des bacheliers quant à leur poursuite d'études ; ceux-ci étant très nombreux. Peuvent être cités à titre d'illustration : Proch'orientation de la Région Hauts-de-France, journées portes ouvertes des établissements de formation, salons de promotion de l'offre de formation, journées d'immersion dans les universités, actions de l'association Des Territoires des Grandes Ecoles, etc.

Synergies

Actions de la Région, de l'ONISEP, des associations, etc.

Mise en œuvre

Pilotage: CAB

<u>Partenaires</u>: collèges et lycées de l'Oise, établissements d'enseignement supérieur du Beauvaisis, universités et écoles de la région, Région Hauts-de-France, Rectorat de l'Académie d'Amiens, ONISEP, associations intervenant dans le domaine de l'orientation, BIJ, etc.

Principales étapes de mise en œuvre :

- 1. Recensement de l'ensemble des dispositifs dédiés à l'orientation
- 2. Analyse de leur déploiement sur le territoire du Beauvaisis
- Concertation avec les établissements de formation et les initiateurs des dispositifs d'orientation afin d'identifier les conditions d'une meilleure mobilisation de ces dispositifs
- 4. Accompagnement au déploiement de ces dispositifs

Moyens humains:

- Chargée de mission ESR CAB

Moyens financiers:

- Aucun, excepté dans le cas d'une externalisation des étapes 1 à 3

Calendrier: 2020

<u>Indicateurs de suivi :</u>

 Evolution de la mobilisation des dispositifs existants en matière d'orientation

Indicateurs d'évaluation :

- Satisfaction des lycéens au regard des dispositifs déployés
- Evolution du taux de poursuite des bacheliers de l'Oise dans le supérieur

Action 2 : Implanter un Campus Connecté

Ambition(s) du SLESRI

Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur, à la formation, et soutenir des parcours de réussite

Renforcer les partenariats entre le monde académique et le monde socioéconomique

Description

A l'instar de l'Académie d'Amiens, les bacheliers de l'Oise ont tendance à moins poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur. Le taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur pour l'Académie d'Amiens est de 73,8% en 2015, soit 6,2 points de pourcentage de moins que le taux national et 4,4 points de pourcentage de moins que le taux de l'Académie de Lille.

Les raisons de cette moindre poursuite d'études sont multiples. Elles sont en lien avec des questions de déterminismes social, culturel, géographique, financier, etc.

Cette action vise principalement à lutter contre les phénomènes de déterminisme géographique et financier.

Il s'agit pour le Beauvaisis de candidater au futur appel à projets du PIA 3 relatif aux Campus Connectés qui devrait être diffusé en décembre 2019 ou tout début 2020

Ces Campus Connectés se matérialisent par la mise à disposition pour les étudiants d'un lieu et d'un accompagnement afin qu'ils puissent suivre une formation en enseignement à distance et ainsi limiter le coût d'accès à cette formation.

Synergies

CPER et possiblement FESI

Mise en œuvre

Pilotage: CAB

<u>Partenaires :</u> Région Hauts-de-France, Rectorat de l'Académie d'Amiens, Université Picardie Jule Verne

Principales étapes de mise en œuvre :

- 1. Veille sur les appels à projets du PIA3
- 2. Coordination de la réponse à l'appel à projets

Moyens humains:

- Equipe de la Direction de l'économie de la CAB

Moyens financiers:

 A déterminer au regard du cahier des charges de l'AAP en vue d'un cofinancement de la collectivité

Calendrier: fin 2019, début 2020

<u>Indicateurs de suivi :</u>

- Dépôt d'une candidature à l'appel à projets
- Résultat à l'appel à projets

<u>Indicateurs d'évaluation :</u>

- Evolution du taux de poursuite des bacheliers de l'Oise dans le supérieur

Action 3 : Créer un portail Internet du type « L'ESRI en Beauvaisis »

Ambition(s) du SLESRI

Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur, à la formation, et soutenir des parcours de réussite

Renforcer les partenariats entre le monde académique et le monde socioéconomique

Améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants

Description

Le Beauvaisis dispose d'une dizaine d'établissements de formation proposant une cinquantaine de formations.

A ce jour, aucun portail internet ne propose une vision exhaustive de cette offre de formation, si bien que les étudiants et les employeurs potentiels éprouvent des difficultés à l'identifier.

En outre, les étudiants ne disposent pas d'un point d'entrée unique permettant d'accéder à l'ensemble des informations utiles en matière de logement, restauration, mobilité, culture, sport, etc.

A travers la création d'un portail internet dédié à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis souhaite :

- Faciliter les projections de bacheliers et d'étudiants sur le Beauvaisis en matière de poursuites d'études supérieures et d'insertion professionnelle.
- Promouvoir les compétences académiques (en formation et recherche) auprès des entreprises.
- Améliorer le quotidien des étudiants.

Synergies

Portail régional de promotion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche

Mise en œuvre

Pilotage: CAB

<u>Partenaires</u>: Région Hauts-de-France, établissements d'enseignement supérieur et de recherche, acteurs intervenants dans le champs de la vie étudiante, services de la ville de Beauvais et de la CAB (transport, culture, sport, etc.), associations étudiantes, BIJ

Principales étapes de mise en œuvre :

- 1. Concertation avec les partenaires afin de définir un cahier des charges.
- 2. Réalisation du portail.

Moyens humains :

- Chargée de mission ESR de la CAB
- Service communication de la CAB

Moyens financiers:

- A déterminer en fonction du cahier des charges de réalisation du portail.

Calendrier: 2020

<u>Indicateurs de suivi :</u>

- Flux sur le portail

<u>Indicateurs d'évaluation :</u>

- Enquête de satisfaction auprès des utilisateurs

Action 4 : Qualifier les opportunités de création de nouvelles formations sur le Beauvaisis

Ambition(s) du SLESRI

Renforcer les partenariats entre le monde académique et le monde socioéconomique

Description

L'exploitation des données relatives aux projections de recrutement sur le bassin d'emploi du Beauvaisis, couplée aux échanges et à la concertation avec les acteurs académiques et socio-économiques, ont mis en lumière des pistes de création de nouvelles formations.

Ces pistes, ainsi que celles qui émergeront de la conférence de l'emploi et de la formation (Action 6), méritent d'être affinées, notamment au regard du potentiel réel de recrutement, de l'offre de formation existante à proximité dans le but d'éviter les concurrences stériles, de l'intérêt des jeunes pour ces formations.

Synergies

Mise en œuvre

Pilotage: CAB

<u>Partenaires</u>: Pôle emploi, APEC, C2RP Carif-Oref Hauts-de-France, représentants du monde économique, établissements de formation

Principales étapes de mise en œuvre :

1. Réalisation d'études de faisabilité de création de formation

Moyens humains:

- Service développement économique de la CAB

Moyens financiers:

- Aucun si travail internalisé au sein de la CAB
- \sim 3 000 € HT pour une prestation externalisée relative à un accompagnement méthodologique
- ~5 000 € HT pour la réalisation d'études externalisées

Calendrier : au fil de l'eau en fonction des projets identifiés

<u>Indicateurs de suivi :</u>

- Nombre de projets analysés

- Devenir des projets analysés
- Pour les projets donnant lieu à la création d'une formation :
 - Taux de pression (nombre de candidats / nombre de places disponibles)
 - Taux de vacance (nombre de places non pourvues / nombre de places disponibles)
 - o Devenir des étudiants et des diplômés

Action 5 : Accompagner la création de nouvelles formations sur le Beauvaisis

Ambition(s) du SLESRI

Renforcer les partenariats entre le monde académique et le monde socioéconomique

Développer des dynamiques formation-recherche-innovation

Description

A travers ce schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis souhaite favoriser la création de formations dans une double perspective :

- Répondre aux besoins socio-économiques du territoire.
- Consolider les marqueurs thématiques sources de rayonnement et d'attractivité.

Ainsi, cette action vise à accompagner la création de nouvelles formations répondant à ces deux objectifs.

Synergies

Stratégies des établissements d'enseignement supérieur

Mise en œuvre

Pilotage: CAB

Partenaires : établissements d'enseignement supérieur

Principales étapes de mise en œuvre :

1. Dialogue permanent avec les établissements

Moyens humains:

- Chargés de missions de la CAB

Moyens financiers:

- A déterminer selon les projets

Calendrier : au fil de l'eau

<u>Indicateurs de suivi :</u>

- Nombre de projets analysés

- Devenir des projets analysés
- Pour les projets donnant lieu à la création d'une formation :
 - Taux de pression (nombre de candidats / nombre de places disponibles)
 - Taux de vacance (nombre de places non pourvues / nombre de places disponibles)
 - Devenir des étudiants et des diplômés

Action 6 : Organiser une conférence de l'emploi et de la formation

Ambition(s) du SLESRI

Renforcer les partenariats entre le monde académique et le monde socioéconomique

Description

L'Agglomération du Beauvaisis porte une attention particulière à l'adéquation de l'offre de formation avec les besoins socio-économiques du territoire.

Atteindre cette adéquation suppose notamment :

- De faire dialoguer le monde socio-économique et le monde de la formation sur les besoins en compétences, afin de faire émerger des pistes de création de nouvelles formations.
- De valider les pistes de création de nouvelles formation (Action 4).
- D'assurer le déploiement de ces nouvelles formations (Action 5).

Cette action se focalise donc sur le premier point évoqué ci-dessus. Elle s'inscrit en cohérence avec le projet de l'Université Picardie Jules Verne de créer un observatoire emploi-formation.

Synergies

Projet de création d'un observatoire emploi-formation porté par l'Université Jules Verne

Mise en œuvre

Pilotage: CAB

<u>Partenaires</u>: Etablissements de formation, représentants du monde socioéconomique, acteurs de la thématique emploi-formation (Pôle emploi, APEC, C2RP, Mission locale, MEF, etc.)

Principales étapes de mise en œuvre :

- 1. Qualifier les besoins en compétences
- 2. Préparer et organiser la conférence territoriale de l'emploi-formation

Moyens humains:

- Chargés de missions de la CAB

Moyens financiers:

- ~3 000 € HT pour une prestation externalisée relative à un accompagnement méthodologique
- ~5 000 à 10 000 € HT pour une AMO pour l'organisation et l'animation de la conférence territoriale
- Coût lié à l'organisation de la conférence

Calendrier : chaque année, première conférence en 2020

<u>Indicateurs de suivi :</u>

- Niveau de participation à la conférence

- Niveau de satisfaction des participants
- Nombre de projets de formation ayant émergé

Action 7 : Organiser des rencontres entre les étudiants et le monde professionnel

Ambition(s) du SLESRI

Renforcer les partenariats entre le monde académique et le monde socioéconomique

Améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants

Description

Cette action vise à répondre à deux problématiques révélées lors de la concertation :

- Problématique 1 : Améliorer la connaissance du monde professionnel de la part des étudiants, afin de faciliter leur projection dans des parcours professionnels.
- Problématique 2 : Faciliter l'accès aux « jobs étudiants » durant le parcours de formation.

Synergies

Dispositif Proch'orientation (problématique 1).

Parcours individuel d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel (problématique 1)

Plateforme JobAviz du CROUS (problématique 2)

Mise en œuvre

Pilotage:

- CAB et Etablissements de formation du collège à l'enseignement supérieur (problématique 1)
- CAB et CROUS (problématique 2)

<u>Partenaires</u>: Région Hauts-de-France, Rectorat, représentants du monde socioéconomique

Principales étapes de mise en œuvre :

Problématique 1:

 De nombreuses actions peuvent être déployées pour favoriser les rencontres entre les étudiants et le monde professionnel. Ainsi pour éviter de contraindre les projets a priori des établissements, il est proposé de déployer un Appel à Manifestation d'Intérêts annuel.

Problématique 2:

- 1. Promouvoir le site JobAviz auprès des employeurs potentiels.
- 2. Organiser des rencontres de type « job dating ».

Moyens humains:

- Problématique 1:
 - Chargés de mission CAB pour la préparation et la gestion de l'AMI
- Problématique 2 :
 - Chargés de mission CAB pour l'organisation des rencontres « job dating »

<u>Moyens financiers</u>:

- A déterminer pour l'AMI (problématique 1)
- Coût lié à l'organisation des rencontres job dating (location de la salle, campagne de communication, etc.)

Calendrier : à partir de la rentrée 2020

<u>Indicateurs de suivi :</u>

- Problématique 1 :
 - Typologie des actions menées
 - Problématique 2 :
 - Nombre d'entreprises touchées
 - Nombre de rencontres organisées
 - Niveau de participation aux rencontres organisées

<u>Indicateurs d'évaluation :</u>

- Niveau de satisfaction des participants (problématiques 1 et 2)

- Insertion professionnelle des diplômés

Action 8: Financer des allocations doctorales

Ambition(s) du SLESRI

Développer des dynamiques formation-recherche-innovation

Description

Avec quatre-vingts personnels scientifiques et techniques permanents dont une soixantaine de chercheurs, le Beauvaisis dispose de forces en recherche bien ancrées sur son territoire. Elles se structurent autour de quatre unités de recherche d'UniLaSalle dont une est en cotutelle avec l'UPJV.

Dans l'optique de consolider cette activité et en cohérence avec les orientations du SRESRI, l'Agglomération du Beauvaisis souhaite soutenir le développement de doctorats au sein des unités de recherche locales, en cofinançant des allocations doctorales.

Celle-ci auront principalement vocation à développer des recherches en lien avec les filières stratégiques de l'agglomération et de soutenir les doctorants s'inscrivant dans des dynamiques entrepreneuriales.

Synergies

Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation des Hauts-de-France

Mise en œuvre

Pilotage: CAB

Partenaires : Région, UniLaSalle et UPJV

Principales étapes de mise en œuvre :

- Définir le nombre de thèses à co-financer et les critères à prendre en compte pour la sélection des bénéficiaires (lien du sujet avec les filières stratégiques locales et intégration du doctorant dans une dynamique entrepreneuriale)
- 2. Allouer ces financements directement aux établissements ou alors passer par un appel à projets
- 3. Bénéficier d'un bilan annuel au doctorant

Moyens humains : -

<u>Moyens financiers</u>:

- Environ 15 000 € par an par doctorant sur une période de 3 ans

Calendrier: 2021 (privilégier un démarrage après l'adoption du PO FEDER)

Indicateurs de suivi :

- Nombre de doctorats financés
- Nombre de doctorats allant à son terme
- Thématiques des doctorats

<u>Indicateurs d'évaluation :</u>

- Devenir des doctorants

Action 9: Initier et accompagner les dynamiques entrepreneuriales

Ambition(s) du **SLESRI**

Développer des dynamiques formation-recherche-innovation

Description

Le Beauvaisis dispose d'un écosystème riche en matière de valorisation de la recherche et d'entrepreneuriat : AgriLab, Ozone, Pima@tec, appel à projets étudiants, appel à projets pour l'innovation agricole, StartLab, I-terra, etc.

Fort de ce terreau fertile, le schéma local vise à développer davantage les initiatives entrepreneuriales se nourrissant du potentiel académique.

Synergies

Programme Pépite

Mise en œuvre

Pilotage: CAB

Partenaires : Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche, structures d'accompagnement à la création d'entreprises

Principales étapes de mise en œuvre :

- Définition et partage avec l'ensemble des partenaires d'un programme d'action annuel coordonné autour des objectifs suivants :
 - a. Développement d'une culture entrepreneuriale

 - b. Emergence de projetsc. Accompagnement des Accompagnement des porteurs de projets
- 2. Promotion des dispositifs auprès de l'ensemble des étudiants

Moyens humains:

- Chargés de mission CAB
- Structures d'accompagnement : I-terra, StartLab, Pépite, etc.

Moyens financiers:

- Coûts éventuellement liés au développement des dispositifs existants
- Coûts relatifs à l'action de promotion auprès des étudiants

Calendrier : définition du programme en 2020 pour un premier déploiement à la rentrée 2020

<u>Indicateurs de suivi :</u>

- Taux de participation des étudiants aux événements et dispositifs
- Nombre de projets portés par des étudiants

- Devenir des porteurs de projets
- Devenir des entreprises créées

Action 10 : Fédérer les acteurs et soutenir les dynamiques collectives

Ambition(s) du SLESRI

Développer des dynamiques formation-recherche-innovation

Description

Un des rôles majeurs reconnu à l'agglomération du Beauvaisis par les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, ainsi que par les entreprises, consiste à assurer des mises en relations qualifiées entre monde académique et économique, permettant de nourrir les projets des acteurs du territoire. En d'autres termes, il s'agit pour l'agglomération d'endosser ce rôle d'animation et de coordination de cet écosystème local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ; à l'image de ce qui a été réalisé autour de Rev-Agro.

Synergies

<u>Pilotage</u>: Direction développement économique de la CAB

Mise en œuvre

Partenaires : acteurs du monde académique et socio-économique

Principales étapes de mise en œuvre :

- Connaissance fine des acteurs du territoire et de leurs projets afin d'identifier des potentiels de collaborations.
- 2. Initiation de rencontres entre les acteurs.
- 3. Accompagnement des projets.

Moyens humains:

- Chargés de mission de la CAB

Moyens financiers:

- A déterminer selon les projets pouvant émerger

Calendrier: 2020

<u>Indicateurs de suivi :</u>

- Nombre de visites effectuées auprès des acteurs du territoire
- Nombre de rencontres organisées

- Bilan des rencontres organisées
- Nombre de projets développés
- Impacts des projets déployés

Action 11: Mener un travail d'intelligence territoriale

Ambition(s) du SLESRI

Développer des dynamiques formation-recherche-innovation

Description

Le Beauvaisis dispose d'une filière reconnue dans le domaine des technologies de l'agro-business.

Afin de ne pas faire porter son développement sur une unique filière stratégique, l'Agglomération souhaite voir émerger une seconde filière à partir de laquelle il serait possible de développer des dynamiques formation-recherche-innovation.

Diverses pistes ont été évoquées lors du processus d'élaboration du SLESRI :

- Agriculture durable.
- Qualité de l'air, de l'eau et des sols.
- Production d'énergies renouvelables.
- Circuits courts.
- Nutrition-santé.
- Construction-environnement.

Le potentiel de développement de ces thématiques mérite d'être finement analysé à l'aide d'un travail spécifique d'intelligence territorial, à externaliser, visant à :

- Cerner les thématiques à fort potentiel de développement pour le Beauvaisis, à partir d'une caractérisation de chacune d'entre elles en termes d'enjeux, de besoins associés et d'avantages comparatifs du Beauvaisis au regard des dynamiques régionales, nationales, voire européennes et internationales.
- Pour les thématiques retenues, définir le plan d'action *ad hoc* en matière de formation, de recherche, de transfert, de partenariats, etc.
- Identifier les financements extérieurs à mobiliser pour soutenir les dynamiques.

Synergies

Future Stratégie de Spécialisation Intelligente des Hauts-de-France

Mise en œuvre

Pilotage: CAB

Partenaires: HDFID

<u>Principales étapes de mise en œuvre :</u> Mise en place d'une procédure de marchés publics

Moyens humains : -

Moyens financiers:

 30 000 à 50 000 € HT dans le cadre d'une prestation externalisée, selon le périmètre du travail à réalisé

<u>Calendrier</u>: selon le degré de priorité de faire émerger cette seconde filière stratégique

<u>Indicateurs de suivi :</u>

- Lancement d'une mission d'expertise

<u>Indicateurs d'évaluation :</u>

Devenir de(s) la filière(s) retenue(s)

Action 12 : Adapter l'offre de transport public aux besoins des étudiants

Ambition(s) du SLESRI

Améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants

Description

L'accès aux transports en commun constitue l'un des principaux points faibles relevés par les étudiants en matière de vie quotidienne. Ces derniers regrettent des horaires inadaptés pour assurer des correspondances entre le train et le bus urbain, notamment le dimanche soir, un manque de fréquence sur certaines lignes, ou encore des tracés inadaptés aux besoins des étudiants.

Il s'agit par conséquent de prendre en compte les besoins des étudiants dans le déploiement du plan de déplacement urbain.

Synergies

Plan de déplacement urbain

Mise en œuvre

Pilotage: Direction des transports

<u>Partenaires :</u> associations de vie étudiante, établissements d'enseignement supérieur, Région Hauts-de-France

Principales étapes de mise en œuvre :

- 1. Définition précise des besoins des étudiants
- 2. Aménagement de certains horaires de bus
- 3. Mise en place d'une phase test et partage du retour d'expérience

 $\underline{\text{Moyens humains}}$: Chargés de mission « transport » et « enseignement supérieur » de la CAB

Moyens financiers:

 A déterminer selon la nature des évolutions apportées à l'offre de transports en commun

Calendrier: 2020

Indicateurs de suivi :

- Evolution de l'offre de transports en commun

<u>Indicateurs d'évaluation :</u>

- Fréquentation des lignes de bus par les étudiants

Action 13 : Développer une offre « santé-social » facilement accessible aux étudiants

Ambition(s) du SLESRI

Améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants

Description

A l'instar de nombreux sites universitaires, des phénomènes de paupérisation de la population étudiante sont constatés sur le Beauvaisis.

A l'échelle de sites de petite taille (en effectifs étudiants), il est difficile de déployer une présence en continue d'un service de santé universitaire et d'accompagnement social. Aussi, les étudiants se trouvent dépourvus d'accompagnement.

L'atelier vie étudiante a d'ailleurs placé au premier rang le besoin de faciliter l'accès des étudiants à une offre de santé et d'accompagnement social.

Il s'agit dans le cadre de cette action de déployer une offre spécifiquement dédiée aux étudiants en se basant principalement sur les dispositifs de droit commun.

Synergies

Plan Local de Santé (PLS)

Mise en œuvre

Pilotage: Ville et Département

Partenaires: ARS, CROUS, établissements de formation, associations étudiantes

Principales étapes de mise en œuvre :

- Réunir l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de la santé et du social afin de partager les constats et mener une réflexion sur les solutions à déployer
- 2. Mettre en place et promouvoir ces solutions auprès des étudiants et des établissements

Moyens humains : -

<u>Moyens financiers</u>:

A déterminer selon les solutions envisagées

Calendrier:

- Réflexion sur 2020
- Déploiement des solutions en 2021

<u>Indicateurs de suivi :</u>

- Offre déployée à destination des étudiants

<u>Indicateurs d'évaluation :</u>

- Fréquentation des dispositifs par les étudiants

Action 14 : Offrir aux étudiants un pass culture et sport

Ambition(s) du SLESRI

Améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants

Description

L'enquête Internet menée auprès des étudiants a mis en lumière le souhait pour près des deux tiers des répondants de disposer d'une offre culturelle et sportive dédiée aux étudiants, notamment avec la mise en place d'une tarification spécifique.

De son côté, l'Agglomération du Beauvaisis propose aux beauvaisiens de moins de 18 ans une carte « Beauvais Jeunesse » permettant d'accéder à divers avantages :

- « tarifs préférentiels pour les concerts et spectacles de l'Ouvre-Boîte
- tarifs préférentiels pour l'entrée à la patinoire durant les Féeries de Noël
- gratuité de la baignade au plan d'eau du Canada et dans les piscines municipales (à certains horaires)
- entrée libre au Théâtre du Beauvaisis (à certains horaires et pour certains spectacles)
- accès libre aux matchs du BOUC Handball, du BOUC Volley et de l'ASBO Football,
- tarifs préférentiels dans les cinémas beauvaisiens,
- accès simplifié aux animations municipales : opération "L'été s'anime", stages, etc. »⁵

L'idée serait donc dans un premier temps d'étendre cette carte « Beauvais Jeunesse » à l'ensemble des étudiants, puis de mener une réflexion sur la mise en place d'une offre spécifiquement dédiée aux étudiants.

Synergies

Carte « Beauvais jeunesse »

Mise en œuvre

Pilotage: CAB

Partenaires : associations étudiantes, établissements culturels et sportifs

Principales étapes de mise en œuvre :

- 1. Elargissement de la carte « Beauvais jeunesse » aux étudiants
- 2. Définition d'une offre culturelle et sportive spécifiquement dédiée aux étudiants
- 3. Déploiement de cette offre

Moyens humains : Chargée de mission CAB

Moyens financiers:

- A évaluer avec les services de la CAB pour l'extension de la carte
 « Beauvais jeunesse » aux étudiants
- Pour le déploiement d'une offre spécifique : à déterminer au terme du processus de définition de l'offre

Calendrier: rentrée 2020 ou 2021

<u>Indicateurs de suivi :</u>

- Utilisation des avantages par les étudiants

<u>Indicateurs d'évaluation :</u>

- Niveau de satisfaction des étudiants sur l'offre proposée

⁵ http://www.beauvaisis.fr/actualites/actualites-du-beauvaisis/105-carte-beauvaisis-open-pass.html

Action 15 : Fédérer la communauté étudiante autour d'événements ponctuels

Ambition(s) du SLESRI

Améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants

Description

Lors de l'élaboration de ce schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, les étudiants ont manifesté le souhait de décloisonner les événements de vie étudiante ; ces derniers étant trop souvent organisés à l'échelle de chaque établissement.

Pour faciliter ces rencontres, l'Agglomération du Beauvaisis soutiendra les projets inter-établissements dans les domaines du sport et de la culture.

Synergies

Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) Dispositif « Initiatives étudiantes Hauts-de-France »

Mise en œuvre

Pilotage: CAB

<u>Partenaires</u>: associations étudiantes, CROUS, établissements de formation

Principales étapes de mise en œuvre :

- Définition des critères d'éligibilité de ces projets et de la complémentarité avec les dispositifs existants
- 2. Gestion des demandes transmises à l'agglomération

Moyens humains : Chargée de mission CAB

Moyens financiers:

- A déterminer selon les priorités de l'Agglomération

Calendrier : au fil de l'eau

<u>Indicateurs de suivi :</u>

- Typologie des événements organisés
- Participation des étudiants

<u>Indicateurs d'évaluation :</u>

- Niveau de satisfaction des étudiants participant aux événements

Action 16 : Soutenir et valoriser les initiatives étudiantes

Ambition(s) du SLESRI

Améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants

Description

De nombreux étudiants développent des initiatives dans divers domaines.

Pour soutenir ces démarches, l'Agglomération du Beauvaisis a mis en place un appel à projets BIPE : Bourse aux Initiatives et aux Projets Etudiants. Il vise à soutenir des projets en lien avec l'une des thématiques suivantes :

- entrepreneuriat étudiant,
- insertion professionnelle,
- accueil des publics internationaux,
- économie sociale et solidaire,
- marketing territorial.

En parallèle, la Région Hauts-de-France accompagne les initiatives et les projets des étudiants dans le cadre d'un dispositif spécifique : « Initiatives étudiantes Hauts-de-France ».

Enfin, la CVEC vise à soutenir des projets favorisant le bien-être des étudiants.

Cette action ambitionne donc de soutenir les initiatives des étudiants visant à répondre à des enjeux sociétaux pour le territoire : prévention santé, actions sociales, développement durable, bien-être, etc.

Synergies

Contribution de vie étudiante et de campus Dispositif « Initiatives étudiantes Hauts-de-France »

Mise en œuvre

Pilotage: CAB

<u>Partenaires</u>: Région Hauts-de-France, associations étudiantes, établissements de formation

Principales étapes de mise en œuvre :

- Définition des critères d'éligibilité de ces projets et de la complémentarité avec les dispositifs existants
- 2. Gestion des demandes transmises à l'agglomération

Moyens humains : Chargée de mission CAB

Moyens financiers:

- A déterminer selon les priorités de l'Agglomération

Calendrier : au fil de l'eau

<u>Indicateurs de suivi :</u>

- Typologie des événements organisés
- Participation des étudiants

<u>Indicateurs d'évaluation :</u>

- Niveau de satisfaction des participants et bénéficiaires des actions

Glossaire

AAP Appel A Projets

AMI Appel à Manifestation d'Intérêt

AMO Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

APEC Agence Pour l'Emploi des Cadres

ARS Agence Régionale de Santé

BIJ Bureau d'Information Jeunesse

BMO Besoins en Main-d'Œuvre

C2RP Centre Régional de Ressources Pédagogiques

CETIM Centre Technique des Industries Mécaniques

CNAM Conservatoire National des Arts et Métiers

CPER Contrat de Plan Etat-Région

CPME Confédération des Petites et Moyennes Entreprises

CROUS Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

CVEC Contribution de Vie Etudiante et de Campus

ESRI Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation

FESI Fonds Européens Structurels et d'Investissement

HDFID Hauts-De-France Innovation Développement

IFSI Institut de Formation en Soins Infirmiers

ITII Institut des Techniques d'Ingénieurs de l'Industrie

MEDEF Mouvement des Entreprises de France

MEF Maison de l'Emploi et de la Formation

ONISEP Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions

PIA Programme d'Investissements d'Avenir

PEPITE Pôle Etudiant Picard pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat

PO FEDER Programme Opérationnel Fonds Européen de Développement Régional

UPJV Université de Picardie Jules-Verne



Strasbourg Conseil

www.strasbourg-conseil.com | info@strasbourg-conseil.com

Strasbourg Conseil 9 rue Charles Gerhardt 67000 STRASBOURG - FRANCE

Tél.: +33 (0)9 81 26 51 52 Fax: +33 (0)9 81 28 31 52

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE INNOVATION HIGHER EDUCATION

HIGHER EDUCATION
RESEARCH
INNOVATION